



COUPE LOIRE HAUTE LOIRE 2021-2022 – Montrond-les-Bains 31 octobre 2021

- Article 1 - Homologation :

La Coupe Loire Haute-Loire est un tournoi départemental, organisé par le Comité Loire Haute-Loire de tennis de table, par équipes de deux joueurs, mixtes ou non, ouvert à tous les joueurs (ses) licenciés (es) FFTT, de benjamins à vétérans...

- Article 2 – Organisation Sportive :

Chaque participant doit

- se faire pointer à son arrivée,
- faire preuve de sa licenciation (attestation de licence individuel ou collective ou encore justification via l'application FFTT).

La licence doit porter la mention « standard » attestant que le joueur a fourni un Certificat Médical. Dans le cas contraire, le joueur devra présenter son Certificat Médical sous peine de se voir refuser de jouer.

La tenue sportive est exigée.

Les balles, fournies par les participants, doivent être homologuées 3*** et en plastique.

- Article 3 – Organisation de la compétition :

A. TABLEAUX

Les tableaux proposés sont

1. licences PROMO et 500 points (NC)	8h30 pointage – début 9h
2. 501 à 600 points	8h30 pointage – début 9h
3. 601 à 800 points	8h30 pointage – début 9h
4. 801 à 1000 points	9h30 pointage – début 10h
5. 1001 points à 1200 points	9h30 pointage – début 10h
6. 1201 à 1400 points	12h00 pointage – début 12h30
7. 1401 points à 1600 points	12h00 pointage – début 12h30
8. 1601 points et plus	12h00 pointage – début 12h30

Les rencontres du tableau « 1 » ne seront pas prises en compte pour le classement et les licenciés PROMO ne basculeront pas en TRAD.

Les participants ne peuvent s'engager que dans **un seul** tableau, mais avec la possibilité de s'inscrire dans un tableau supérieur pourvu qu'au moins un des deux joueurs ait le classement qui correspond au tableau en question.

B. DEROULEMENT

- La compétition débutera par une phase de poules (de 3 ou 4 équipes),
- Les parties se jouent au meilleur des 5 manches dans tous les tableaux et les poules.
- Les 1^{er} et 2^{ème} de poule intégreront, ensuite, le tableau EXCELLENCE (à élimination directe), alors que les 3^{ème} et 4^{ème} participeront au tableau PROPAGANDE (à élimination directe),
- Suivant le nombre d'inscrits, l'organisation se réserve le droit d'aménager au mieux les tableaux (notamment avec des poules de 2 équipes où la formule « Coupe Davis entière » serait jouée), le but étant que chacun des participants dispute au minimum 3 parties et les doubles correspondants.

C. EQUIPE :

Dans le cas où les joueurs d'une même équipe ont le même nombre de points FTTT, un des joueurs, au choix, jouera le rôle de numéro 1 à la première rencontre ET le restera tout au long de la compétition.

- Article 4 – Droits d'engagement :

Le montant de l'inscription est de 10€ / équipe. Ce montant sera directement facturé au club.

- Article 5 – Forfaits :

Tout (e) joueur(se) engagé(e) et absent(e) sans excuse valable (écrite et adressée au Comité dans les 48 heures) sera sanctionné(e) et devra s'acquitter d'une pénalité financière, selon le barème en vigueur, qui sera facturée à son club.

Toute équipe absente 5 minutes après un second appel sera déclarée forfait.

- Article 6 – lieu :

La Coupe Loire Haute-Loire se déroulera au Gymnase François Magat, rue des Montages du Soir à Montrond-les-Bains